

FAITES RESPECTER VOS DROITS !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**



Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante.

Unique en son genre, cette institution est chargée de veiller à la protection de vos droits et de vos libertés dans les domaines suivants :

- ⇒ **Défense des droits des usagers dans le cadre des relations avec les services publics ;**
- ⇒ **Défense et promotion de l'intérêt supérieur et des droits de l'enfant ;**
- ⇒ **Lutte contre les discriminations prohibées par la loi et promotion de l'égalité ;**
- ⇒ **Défense des droits dans le cadre des relations avec les personnes exerçant une activité de sécurité (policiers, gendarmes, vigiles, ...).**

OU S'ADRESSER ?

**Délégué du Défenseur des Droits,
Maison du Droit de Miramas
Place des Vents provençaux, Quartier La Rousse**

**Permanences sur RDV le 1^{er} et 3^{ème} MARDI du mois
Et le 2^{ème} et 4^{ème} MERCREDI du mois -matin-**

Tél. Maison du Droit : 04 90 50 30 96